

Rapport économique annuel

Industrie alimentaire wallonne – 2015

Table des matières

Synthèse	4
1. Chiffre d'affaires et production	8
2. Emploi.....	10
3. Employeurs.....	13
4. Investissements	15
5. Rentabilité et compétitivité.....	16
5.1 Compétitivité : fiscalité.....	17
5.2 Compétitivité : coûts salariaux	18
5.3 Compétitivité : coûts de l'énergie	20
6. Exportations et commerce extérieur	21
6.1 Répartition des exportations par marché d'exportations et par groupe de produits	22
Liste d'abréviations	

Synthèse

« Un maillon fort de l'industrie wallonne : investissements +19% »

L'industrie alimentaire reste sans conteste un maillon fort de l'industrie wallonne en 2015. Le secteur alimentaire voit augmenter depuis quelques années sa part dans l'emploi, les exportations, les investissements et le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie.

Il y a un potentiel important dans l'industrie alimentaire wallonne, ses investissements ont connu une hausse importante en 2015 (+19%), mais des risques planent sur l'avenir. Pour que la croissance et la création d'emplois continue il faut que les conditions d'une bonne compétitivité soient réunies : l'accumulation de taxes et de cotisations hypothèque la croissance du secteur. En Wallonie, ce sont surtout les surcoûts énergétiques et la redevance kilométrique qui viennent s'ajouter aux cotisations sociales élevées et autres taxes emballage et taxes « santé ».

En 2015, les investissements en immobilisation corporelle ont augmenté de 19%. L'industrie alimentaire wallonne a investi 361,6 millions d'euros. Au cours de la période 2011-2015, la part de l'industrie alimentaire dans la totalité des investissements industriels augmente de 14,5% en 2011 à 23,9% en 2015.

« 20.642 salariés directs et 31.955 indirects »

En 2015, l'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 20.642 travailleurs. Cela représente une augmentation de 1% par rapport à 2014. Sur la période 2011-2015, l'emploi a diminué de 2%. En 2015, l'industrie manufacturière wallonne occupait un total de 120.275 salariés. Cela représente une diminution de 0,8% par rapport à 2014. L'emploi dans l'industrie manufacturière a lui chuté de presque 8% pendant la période 2011-2015.

L'industrie alimentaire wallonne emploie en outre encore près de 31.955 travailleurs indirects, ce qui porte le nombre d'emplois liés à ce secteur à plus de 52.637 emplois au total. La part de l'industrie alimentaire wallonne dans l'emploi industriel total s'élève à 17,2% en 2015, alors qu'en 2011, elle n'était encore qu'à 16,1%.

« Seules 13 entreprises occupaient plus de 250 travailleurs »

L'industrie alimentaire wallonne est un véritable secteur de PME. En 2014, presque 60% des entreprises de l'industrie alimentaires wallonnes occupaient moins de 5 travailleurs. Seules 13 entreprises occupaient plus de 250 travailleurs. La grande majorité des très petites entreprises (<5 travailleurs) sont des boulangeries artisanales.

« Balance commerciale de presque 0,9 milliards d'euros »

En 2015, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a baissé de 0,8% pour atteindre 7,9 milliards d'euros. Néanmoins, la croissance reste nettement plus élevée que dans les autres secteurs industriels en Wallonie (-3%). En 2015, le volume de production de l'industrie alimentaire a augmenté de 6,2%. Donc, la baisse du chiffre d'affaires s'explique par une diminution des prix à la production de l'industrie alimentaire wallonne. L'industrie alimentaire wallonne souffre aussi, comme les agriculteurs, des fluctuations des prix des matières premières. Pendant la période 2011-2015, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 6,5% dans l'industrie alimentaire et -7,9% dans l'industrie manufacturière. Le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a aussi augmenté plus vite que dans l'industrie alimentaire des pays voisins, sur cette même période.

« La conquête des marchés hors de l'EU- sera cruciale pour la croissance future de l'industrie alimentaire wallonne. »

En 2015, les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont été estimées à 4,25 milliards d'euros. L'exportation de l'industrie alimentaire a diminué de 2,3% par rapport à 2014. Pour la même année, les importations ont représenté une valeur de 3,85 milliards d'euros, ce qui correspond à un excédent de la balance commerciale de presque 0,9 milliards d'euros. Les principaux produits d'exportation de l'industrie alimentaire wallonne sont les produits laitiers, les préparations de légumes (les pommes de terre surgelées) et les boissons.

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs avec 60,2% de l'ensemble de nos exportations. Néanmoins, la part de l'Europe de l'Est et les marchés en dehors de l'Europe ont augmenté depuis 2005. En 2015, presque 16% du total des exportations concernait des exportations en dehors de l'EU-15. En 2005 cette part était seulement de 13,6%. Les principaux produits d'exportation lointaine sont à nouveaux les produits laitiers, les préparations de légumes (les pommes de terre surgelées) et les boissons. La conquête des marchés hors de l'EU-28 (les Etats-Unis, BRICS, NEXT-11,...) sera cruciale pour la croissance future de l'industrie alimentaire wallonne.

« Malgré le tax-shift, le handicap salarial se maintient à 17,4% »

La compétitivité de l'industrie alimentaire est sous pression. Le handicap salarial qui, malgré le tax-shift, se maintient à 17,4%, des surcoûts énergétiques qui ont augmenté de 200% depuis 2008 et une taxe kilométrique qui touche le cœur de l'industrie alimentaire en raison des transports intenses qui la concernent. En raison de l'augmentation des coûts de l'énergie, des coûts du travail et de la fiscalité, on constate une baisse structurelle de la rentabilité depuis 2005.

« Depuis 2008, les achats transfrontaliers ont augmenté de 42,5% »

La TVA et les accises sur l'alimentation et les boissons sont nettement plus élevées que dans les pays voisins. La TVA sur les aliments transformés s'élève à 6% en Belgique, 3% au Luxembourg, 5,5% en France, 6% aux Pays-Bas et 7% en Allemagne. Suite aux accises et cotisations d'emballage, une bouteille d'1 litre de soda coûte 32 cents de plus qu'en France et 20 cents de plus qu'aux Pays-Bas.

Les achats transfrontaliers augmentent considérablement. En 2015, les belges ont dépensé 723,4 millions d'euros en alimentation et boissons dans les grandes surfaces à l'étranger. Par rapport à 2014, cela représente une augmentation de 6,6%. Depuis 2008, ces achats transfrontaliers augmentent de manière significative (+ 42,5%).

La pyramide des âges des salariés actifs au sein de l'industrie alimentaire wallonne inspire de l'inquiétude. La part des moins de 50 ans est en baisse et le nombre des plus de 50 ans est en augmentation. En 2005, 17,1% des salariés de l'industrie alimentaire wallonne avaient plus de 50 ans, alors qu'en 2015 la part des plus de 50 ans est passée à 27,6% des salariés. L'industrie alimentaire wallonne a du mal à recruter de nouveaux travailleurs. Une grande part des plus de 50 ans, actifs au sein de l'industrie alimentaire, va prendre sa retraite dans les années à venir. Pour l'avenir de l'industrie alimentaire wallonne, il est crucial d'attirer plus de jeunes travailleurs qualifiés. Le problème du vieillissement dans l'industrie alimentaire est d'autant plus urgent qu'il y a un grand nombre de fonctions en pénurie. Ce sont surtout les profils techniques (comme les opérateurs) qui sont très difficiles à trouver.

« Améliorer l'image et la visibilité avec Food.be – Small country. Great food. »

L'exportation vers des marchés lointains sera d'une importance primordiale pour l'avenir de l'industrie alimentaire wallonne. Pour pouvoir conquérir ces marchés lointains, nos entreprises doivent être compétitives. Des mesures structurelles pour améliorer cette compétitivité (coûts salariaux, coûts énergétiques et taxes) sont donc nécessaires.

En même temps, la valeur ajoutée (réelle) des produits alimentaires doit augmenter. L'innovation et le « branding » des produits alimentaires belges vers des marchés étrangers en sont la clé. Pour améliorer l'image et la visibilité des produits alimentaires belges sur les marchés étrangers, FEVIA a développé le concept "**Food.be – Small country. Great food.**"

Chiffres clés de l'industrie alimentaire wallonne 2015

Indicateurs	2015*	Δ2014	Part dans l'industrie 2015
Chiffre d'affaires****	€ 7,854 mia	-0,8%	18,2%
Investissements ***	€ 362 mio	+19,0%	23,9%
Exportation	€ 4,246 mia	-2,3%	9,9%
Importation	€ 3,385 mia	-2,2%	/
Solde balance commerciale	€ 861 mio	-2,7%	/
Postes de travail **	20.642	+1,0%	17,2%
Equivalent temps plein**	17.013	+0,8%	16,4%
Lieux de travail **	1.457	-0,7%	28,9%

* estimations pour 2015 sur la base de chiffres provisoires

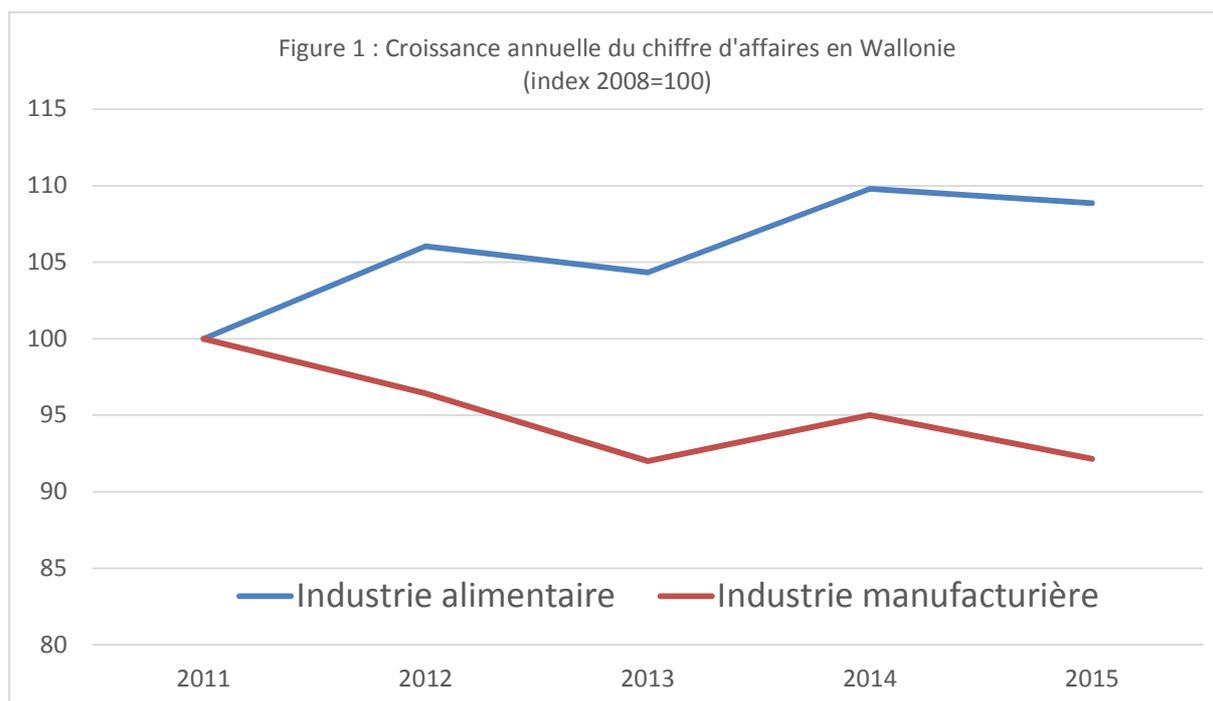
** estimation pour 2015 sur base des taux de croissance des statistiques centralisées Q2 2014

*** seulement connu pour la Wallonie et Bruxelles ensemble. Estimation à base du part du nombre de travailleurs en Wallonie,

**** valeur connue pour les denrées alimentaires, estimation pour les boissons

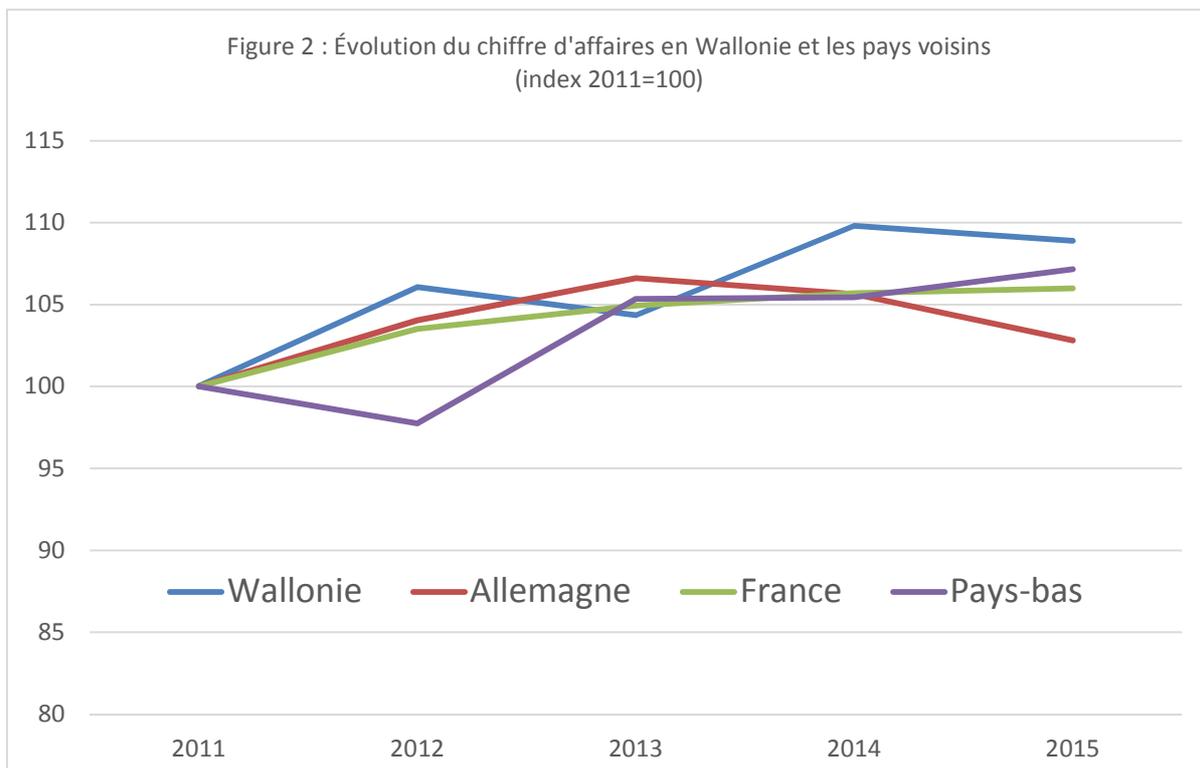
1. Chiffre d'affaires et production

En 2015, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a baissé de 0,8% pour atteindre 7,9 milliards d'euros. Néanmoins, la croissance reste nettement plus élevée que dans les autres secteurs industriels en Wallonie (-3%). Sur la période 2011-2015, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 6,5% dans l'industrie alimentaire et -7,9% dans l'industrie manufacturière. Au cours de la période 2011-2015, la croissance du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne est clairement plus forte que dans l'industrie alimentaire en France, aux Pays-Bas ou en France (Fig. 2).

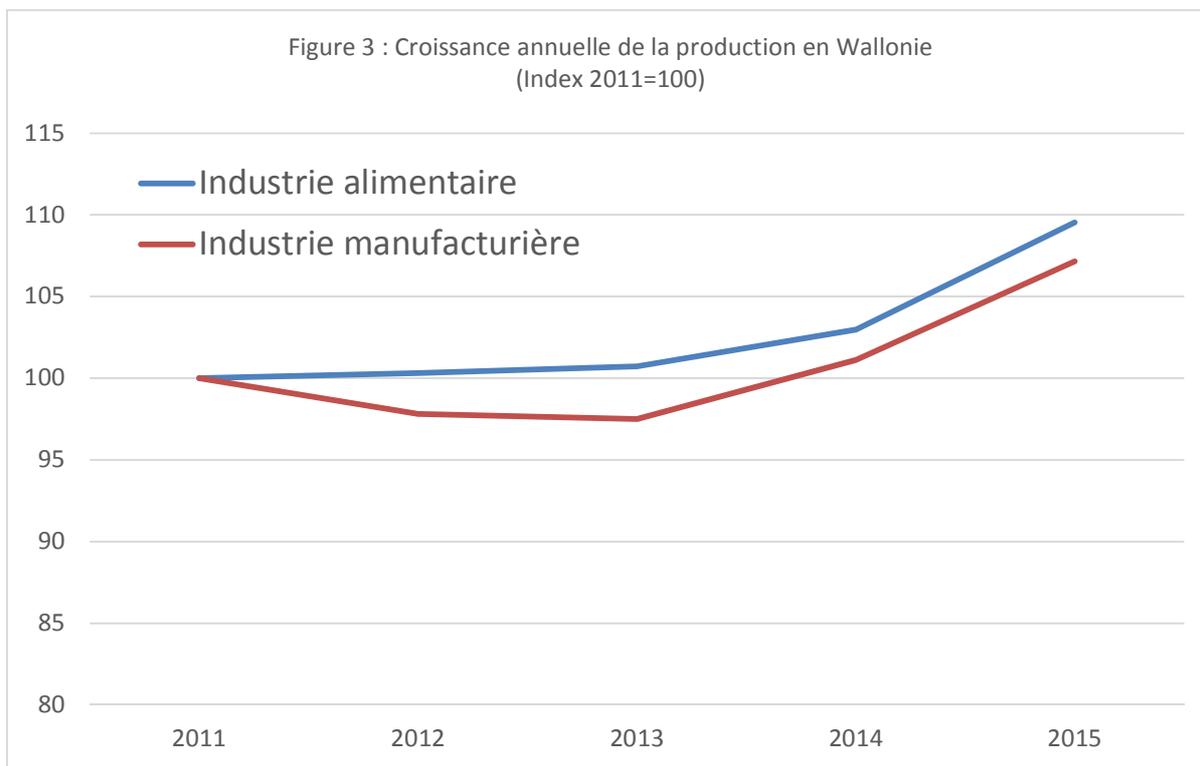


Source : DGSIE (déclarations T.V.A.)

Selon les indices de production, la production de l'industrie alimentaire a crû en 2015 de 6,4%. Au cours de la période 2011-2015, la production de l'industrie alimentaire a crû de 9,5%, contre 7,2% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Donc, la baisse du chiffre d'affaires en 2015 s'explique par une diminution des prix à la production de l'industrie alimentaire wallonne.



Source : DGSIE (déclarations T.V.A.) et Eurostat (STBS)

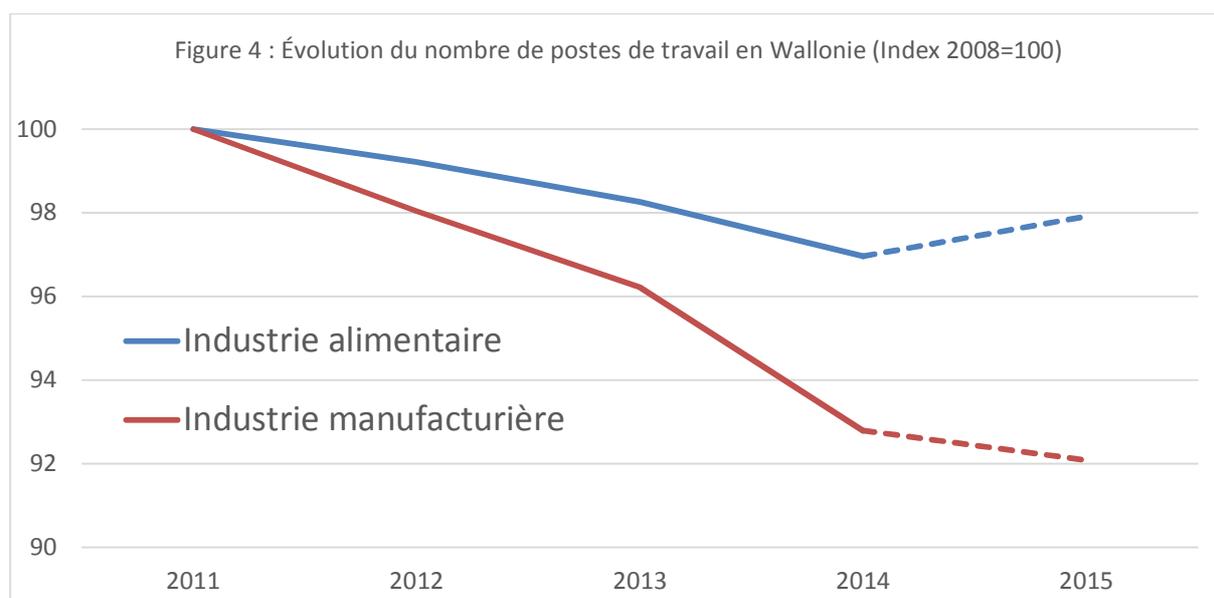


Source : Index de production, DGSIE (sur base des enquêtes PRODCOM)

2. Emploi

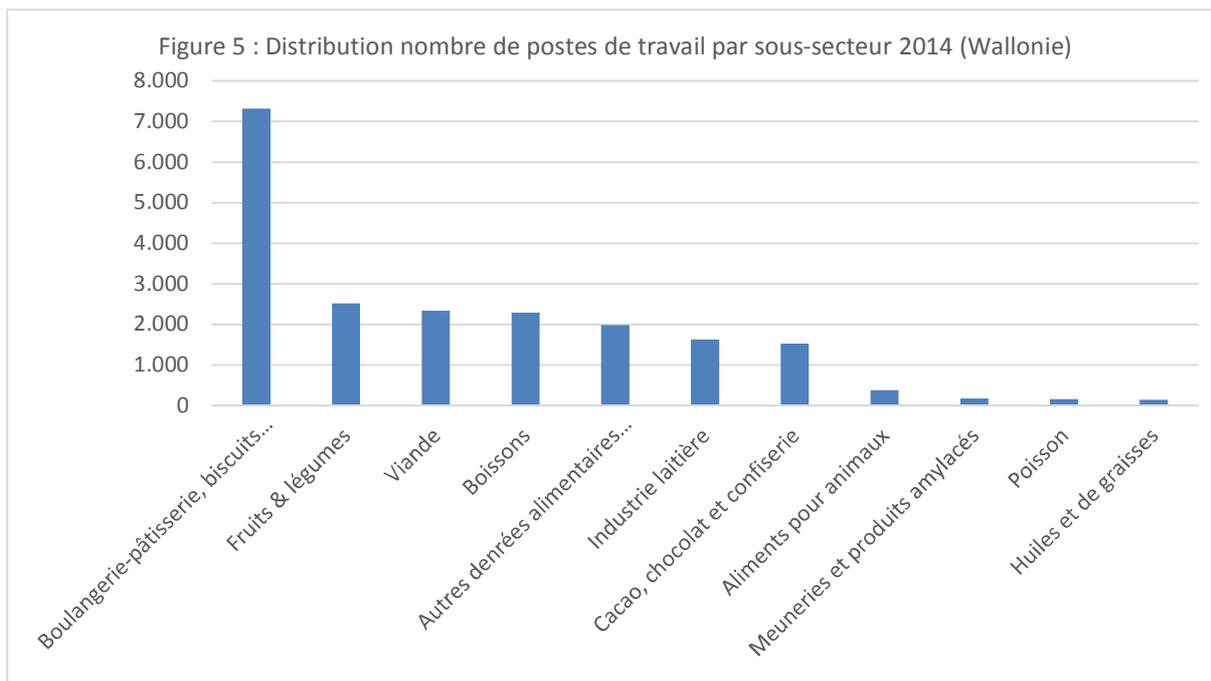
En 2015, l'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 20.642 travailleurs (estimation). Cela représente une augmentation de 1% par rapport à 2014. Sur la période 2011-2015, l'emploi a diminué de 2%. En 2015, l'industrie manufacturière wallonne occupait un total de 120.275 salariés. Cela représente une diminution de 0,8% par rapport à 2014. L'emploi dans l'industrie manufacturière a lui chuté de presque 8% pendant la période 2011-2015 (figure 4).

L'industrie alimentaire se présente donc de plus en plus comme un des piliers de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie Wallonne. L'emploi dans l'industrie alimentaire wallonne représente 17,2% de l'emploi industriel wallon en 2015, alors qu'en 2011, elle n'était encore qu'à 16,1%.



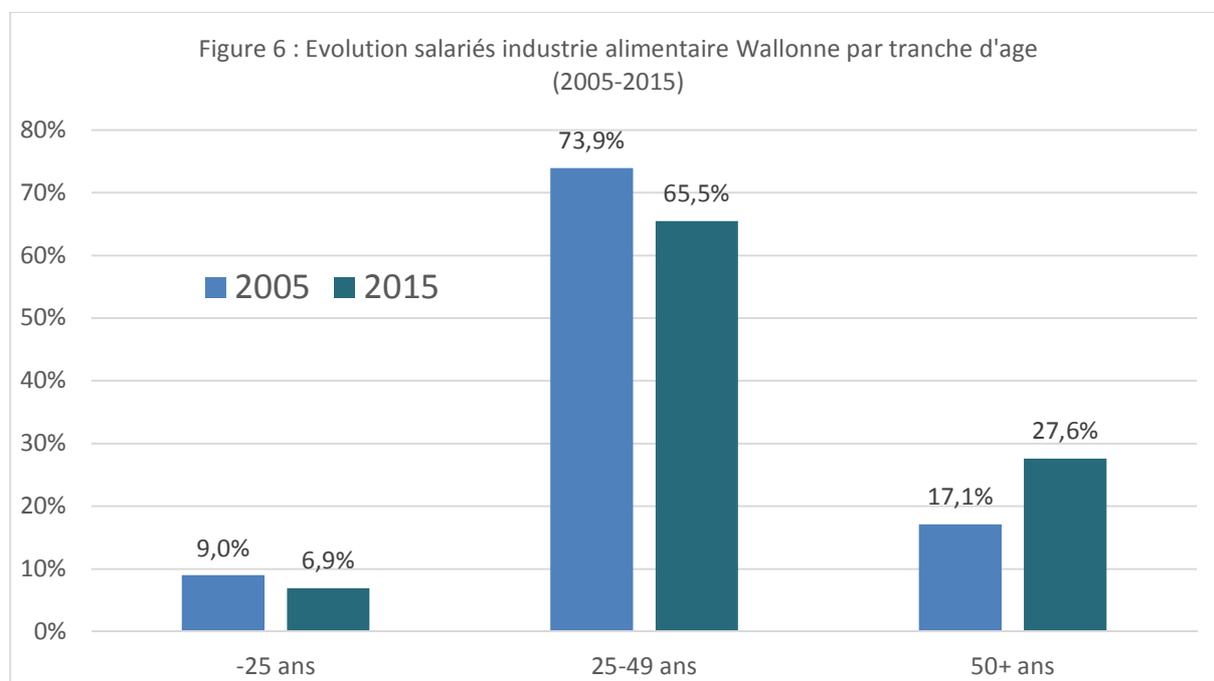
Source: ONSS (statistiques décentralisées)

Dans le figure 5, les sous-secteurs de l'industrie alimentaire sont classés par ordre d'importance (selon l'emploi dans le secteur). Les quatre plus grands secteurs en termes de l'emploi, à savoir les boulangeries-pâtisseries et biscuits, la transformation et conservation des fruits et légumes, la viande et la fabrication de boissons représentent 70,8 % de l'emploi dans l'industrie alimentaire wallonne.



Source: ONSS (statistiques décentralisées)

Le vieillissement a un impact important sur l'industrie alimentaire en Wallonie (figure 6). Le nombre total travailleurs reste plus ou moins stable, mais la proportion de personnes de moins 50 ans est en baisse structurelle. Au cours des 5 à 10 prochaines années, une grande proportion de personnes de plus de 50 ans prendra sa retraite. Trouver de la main-d'œuvre jeune et bien qualifiée est donc une priorité pour l'industrie alimentaire wallonne.



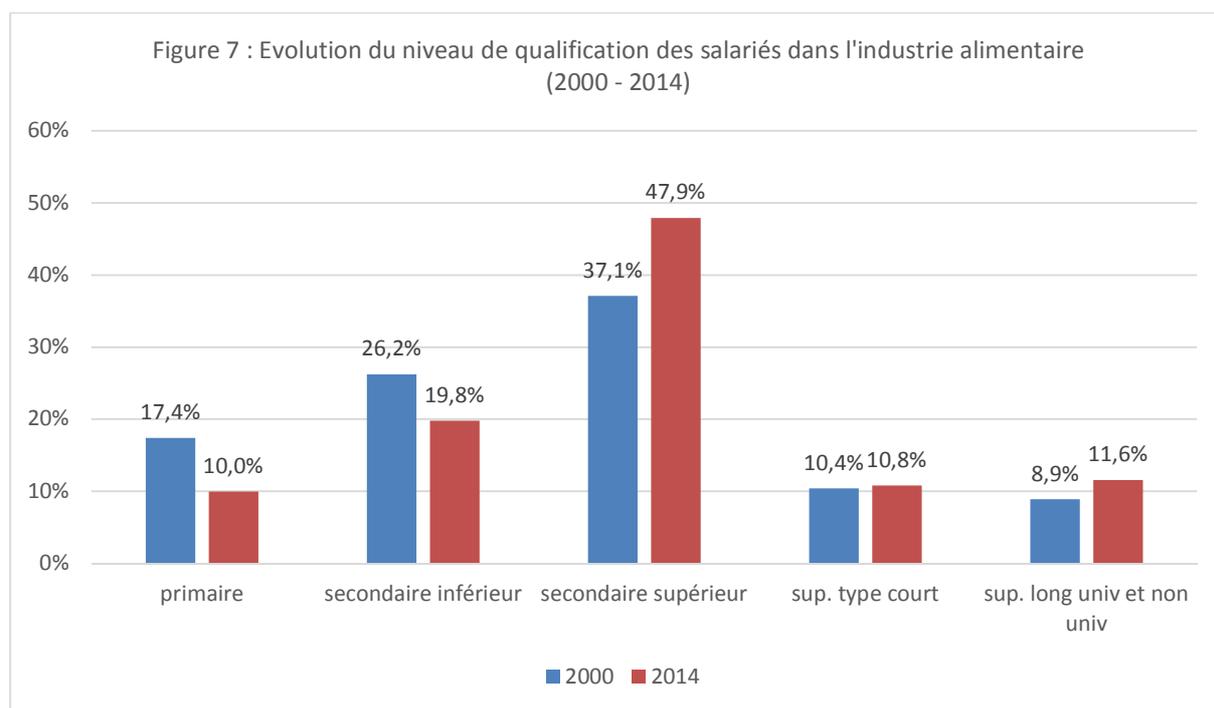
Source : WSE (donnés par Commissions Paritaires 118 et 220)

Selon la dernière enquête sur les forces de travail de 2014, 29,8% des travailleurs de l'industrie alimentaire sont peu qualifiés : 10% de ces travailleurs ont un diplôme de l'enseignement primaire et 19,8% un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. 47,9% des travailleurs sont moyennement qualifiés et détiennent un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (figure 7).

Le personnel très qualifié représente 22,4% des travailleurs. 10,8% d'entre eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, 11,6% un diplôme de l'enseignement supérieur de type long. Le graphique ci-dessus met en outre en évidence la nette diminution de la part des travailleurs peu qualifiés (formation primaire ou secondaire inférieur) durant la période 2000-2014 au profit des travailleurs disposant d'un diplôme de secondaire supérieur.

Un écart important demeure toutefois entre le niveau de qualification de l'industrie alimentaire et celui du reste de l'industrie et de l'ensemble du secteur privé. L'industrie alimentaire est un secteur qui emploie un nombre relativement élevé de peu qualifiés. Il apparaît aussi clairement que les secteurs non industriels emploient proportionnellement beaucoup plus de travailleurs très qualifiés que les secteurs industriels.

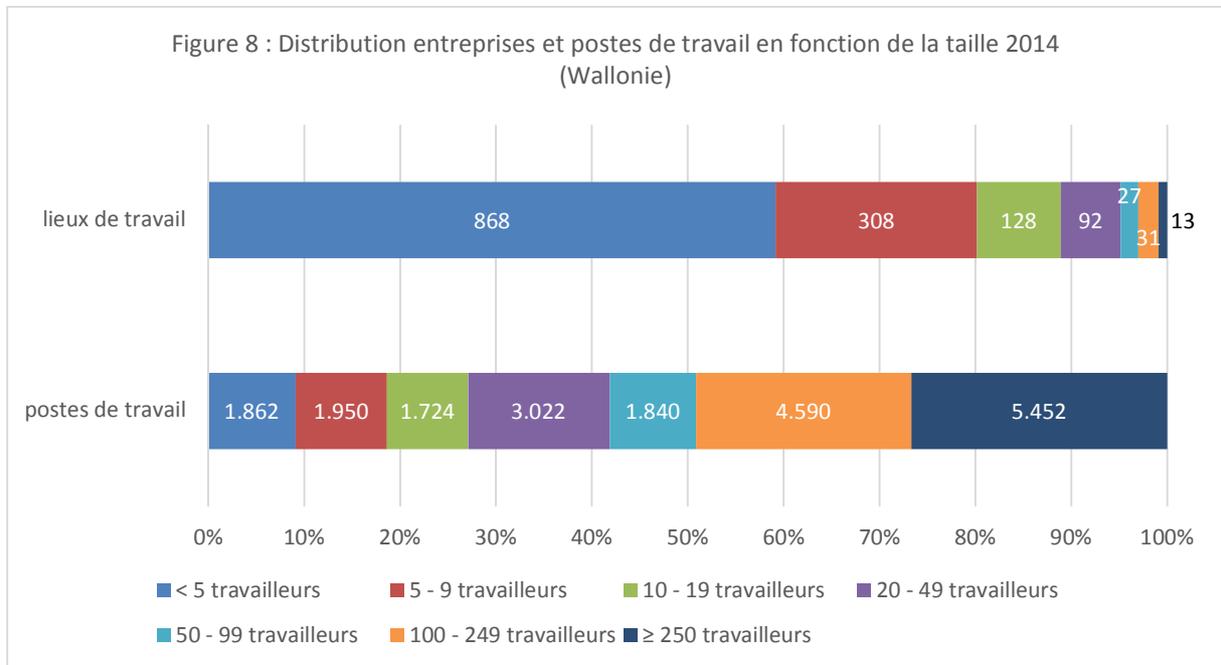
L'industrie alimentaire, avec un emploi stable pendant la crise de 2009, fonctionne donc comme tampon pour les peu qualifiés.



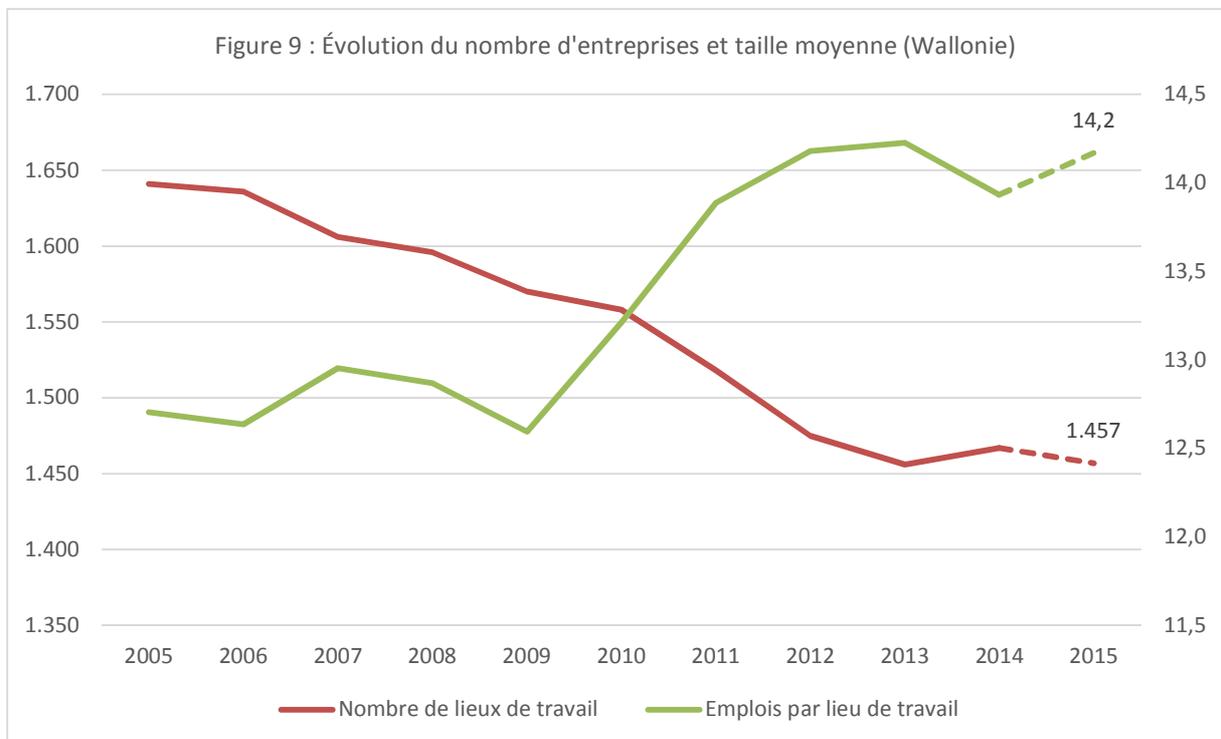
Source : CCE et DGSIE (enquête sur les forces de travail)

3. Employeurs

L'industrie alimentaire wallonne est un véritable secteur de PME. En 2014, presque 60% des entreprises de l'industrie alimentaires wallonnes occupaient moins de 5 travailleurs. Seules 13 entreprises occupaient plus de 250 travailleurs. La grande majorité des très petites entreprises (<5 travailleurs) sont des boulangeries artisanales.



Source: ONSS (statistiques décentralisées), estimations IDEA-consult et FEVIA Wallonie



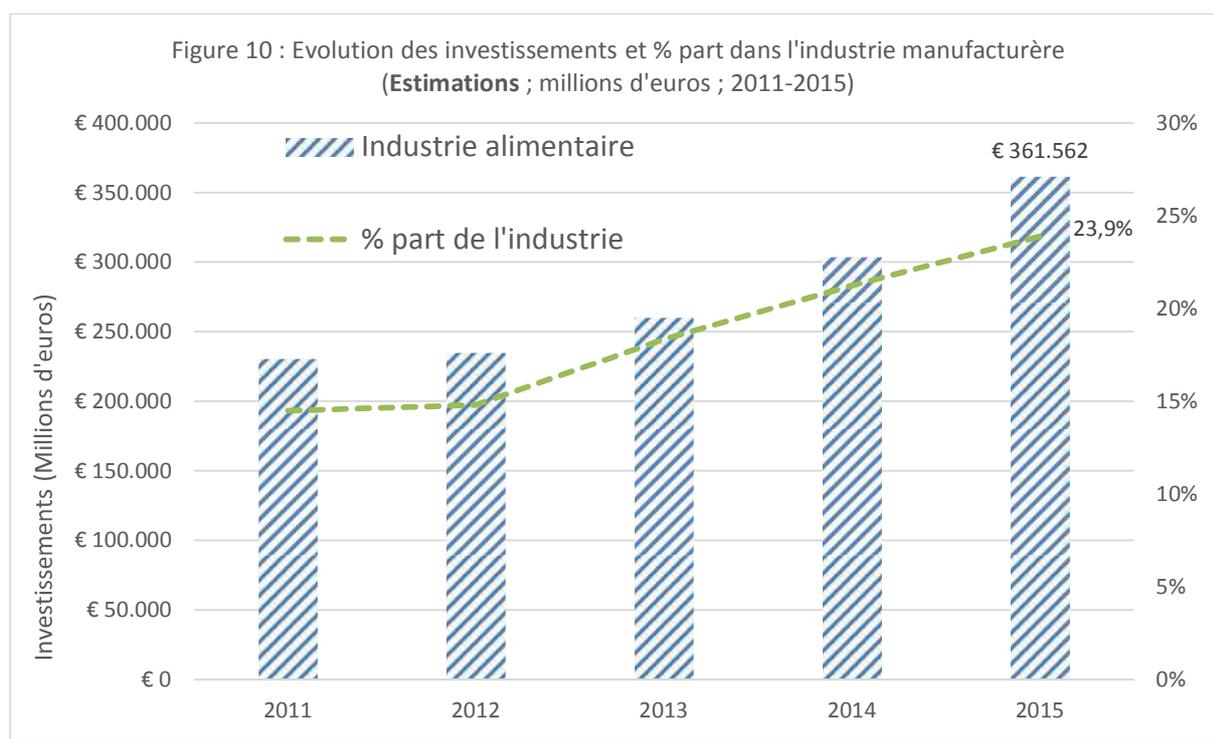
Source: ONSS (statistiques décentralisées), estimations IDEA-consult et FEVIA Wallonie

Le nombre d'entreprises dans l'industrie alimentaire wallonne a diminué en 2015 (-0,7%). La taille moyenne des entreprises alimentaires wallonnes en 2015 est de 14,2 effectifs (estimation). L'industrie alimentaire a connu une consolidation ces dernières années. Ce processus de consolidation est seulement en partie expliqué par le recul des boulangeries artisanales. Il existe bel et bien une croissance d'échelle dans l'industrie alimentaire Wallonne. En fait, un processus de consolidation n'est pas négatif, au contraire : cela peut mieux armer les entreprises dans un contexte international de plus en plus compétitif.

4. Investissements

En 2015, les investissements en immobilisation corporelle ont augmenté de 19%. L'industrie alimentaire wallonne a investi 361,6 millions d'euros (fig. 10). Au cours de la période 2011-2015, la part de l'industrie alimentaire dans le total des investissements industriels augmente de 14,5% en 2011 à 23,9% en 2015.

Les investissements dans l'industrie alimentaire sont liés à la conjoncture. Après plusieurs années de forte croissance avant 2008, le secteur n'a pas échappé aux conséquences de la crise financière et économique de 2009 et 2010. Après 2010, les investissements de l'industrie alimentaire wallonne ont connu une croissance forte. Par précaution, il faut mentionner qu'il s'agit ici d'estimations.



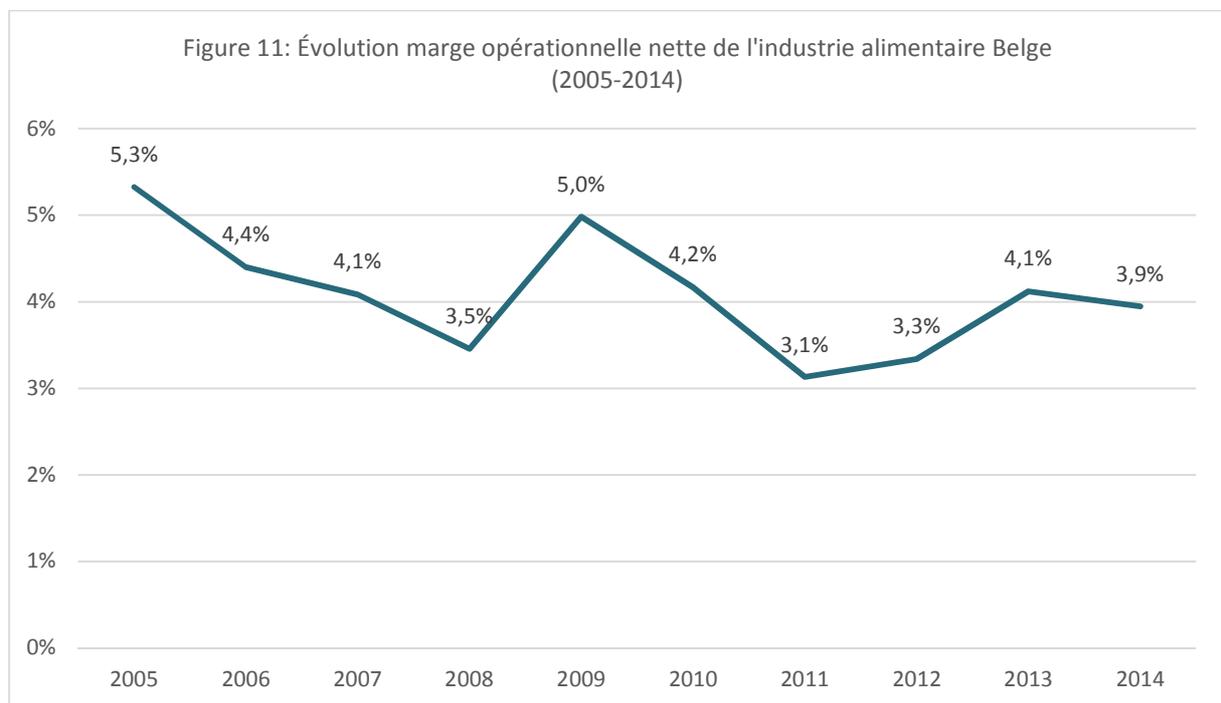
Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), estimations IDEA-consult

5. Rentabilité et compétitivité

Une entreprise alimentaire moyenne générait en 2014 une marge opérationnelle nette de 3,9%, soit une diminution de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2013. A moyen terme, il y a une baisse structurelle de la rentabilité. La fiscalité, les coûts salariaux et les coûts d'énergie ont augmenté de façon significative (infra).

La volatilité de la rentabilité est (partiellement) expliquée par la volatilité des prix des matières premières. Après 2005, les prix des matières premières ont commencé à augmenter fortement et la rentabilité a diminué. Inversement, lorsque les marchés des produits de base ont été assouplis en 2009, la rentabilité a augmenté.

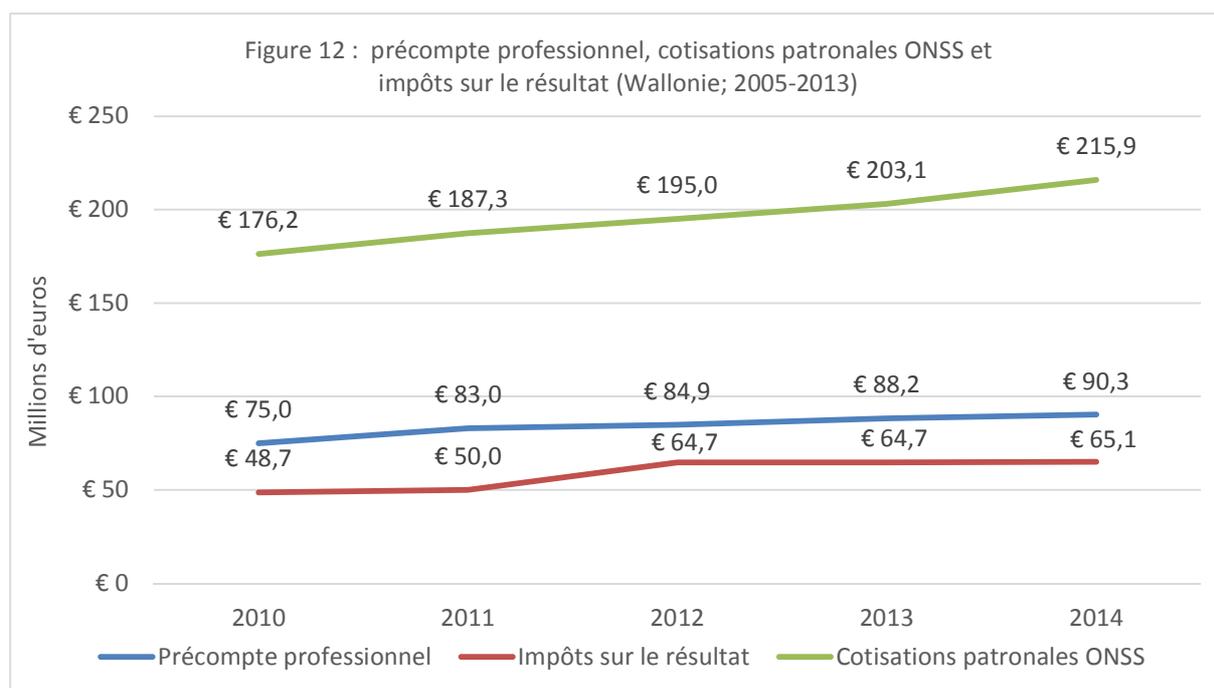
Contrairement aux prix des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre et les coûts de l'énergie (via les surcoûts), sont fortement influencés par la politique (fiscale) du gouvernement.



Source : BNB (comptes nationaux ; SEC 2010)

5.1 Compétitivité : fiscalité

Depuis 2010, la charge fiscale sur l'industrie alimentaire wallonne a nettement augmenté. Sur base de calculs via Belfirst, on constate que les cotisations patronales ont augmenté de 176,2 millions en 2010 à 215,9 millions en 2014, soit une augmentation de 22,5%, tandis que le nombre de travailleurs au cours de cette période est resté presque stable, voire a légèrement baissé. Sur cette même période, le précompte professionnel a augmenté de 75 millions d'euro à 90,3 millions d'euro (+ 20,4%), l'impôt sur les sociétés a augmenté de 48,7 millions en 2010 à 65,1 millions en 2014 (+33,7%).



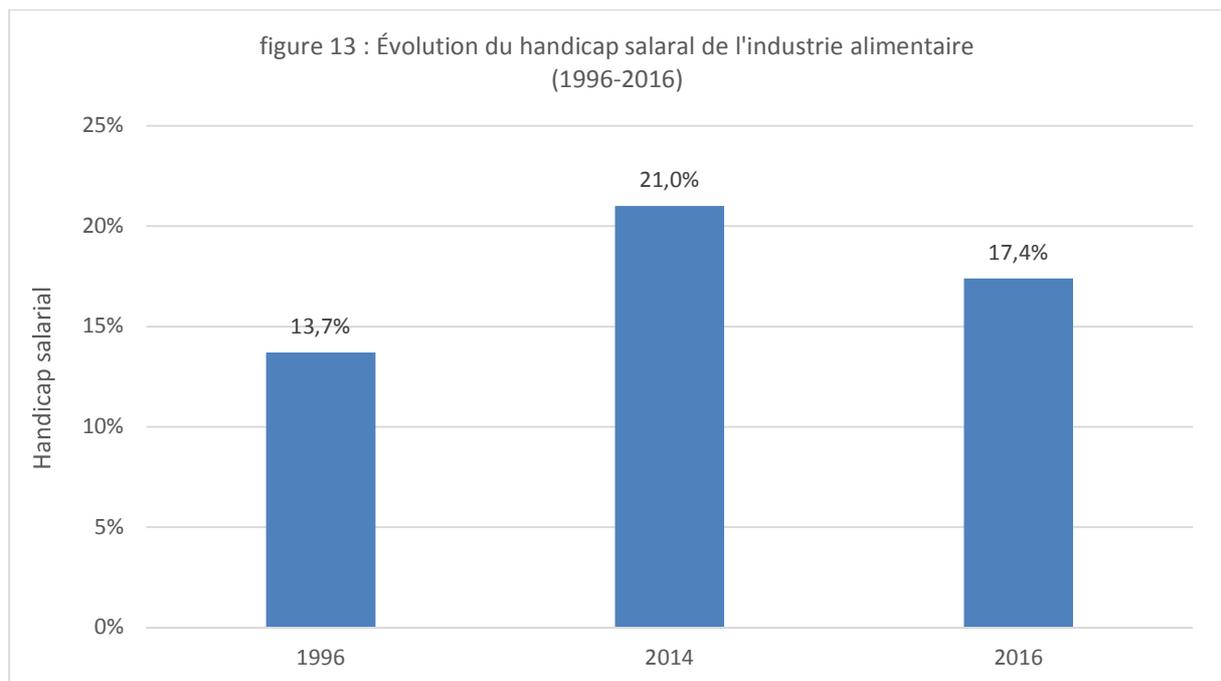
Source : Belfirst, estimations FEVIA Wallonie

5.2 Compétitivité : coûts salariaux

Il n'y a pas de données officielles disponibles concernant les coûts horaires des employés dans l'industrie alimentaire wallonne. Par conséquent, on utilise ici des données belges, qui peuvent être extrapolées pour l'industrie alimentaire wallonne.

Sur base des comptes nationaux, il ressort que le coût salarial moyen par heure de travail dans l'industrie alimentaire belge était le deuxième plus élevé de la zone Euro (derrière le Danemark). En comparaison avec nos pays voisins, la Belgique affiche également les plus mauvaises performances. D'après les calculs de FEVIA, le handicap salarial de l'industrie alimentaire belge s'élevait, fin 2014, à 21% par rapport à la moyenne pondérée des trois pays voisins. Un niveau intolérable pour une industrie occupant un aussi grand nombre de salariés que l'industrie alimentaire.

Toutefois, le saut d'index, la modération salariale et le tax-shift ont permis de faire un premier pas dans la bonne direction afin de supprimer progressivement le handicap salarial. Pourtant, d'après les estimations, le handicap salarial de l'industrie alimentaire sera encore de 17,4% fin 2016. Par conséquent, la suppression progressive du handicap salarial par rapport à nos pays voisins reste d'une importance cruciale.

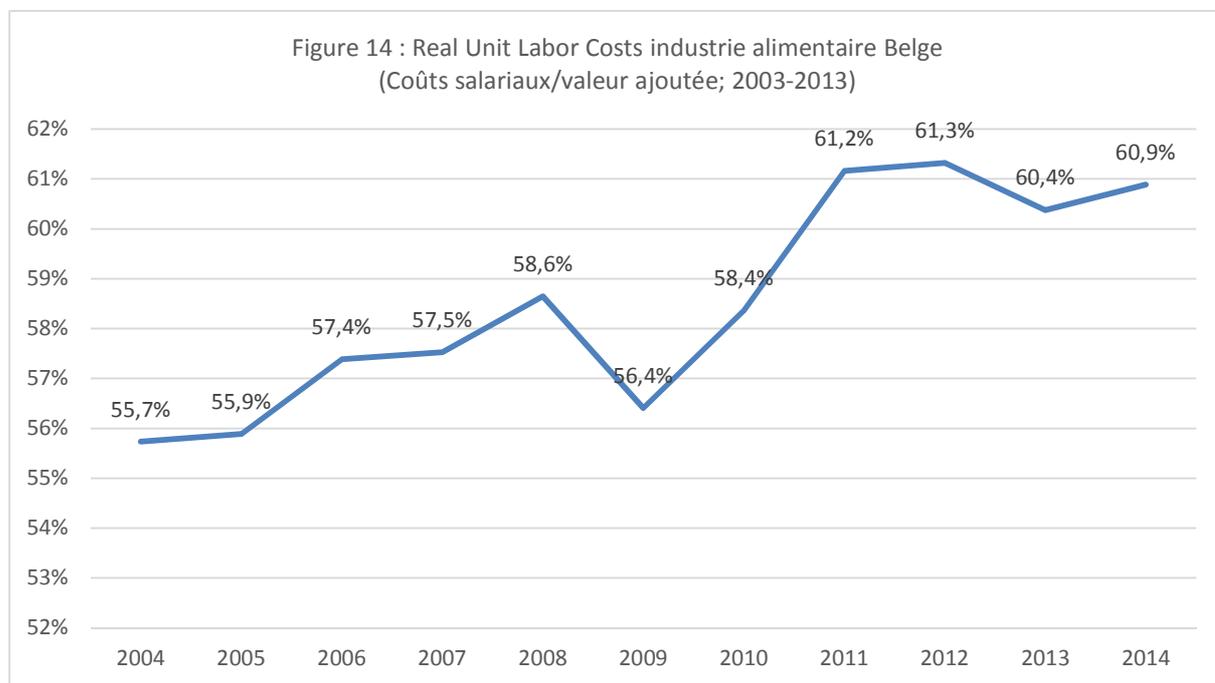


Source: Eurostat (Short-Term Business Statistics)

L'augmentation de la productivité est invoquée comme argument pour minimaliser le handicap salarial. La productivité dans l'industrie alimentaire a augmenté. Néanmoins, il est incorrect et même dangereux d'en déduire que le coût du travail n'est donc pas un problème.

Les « Real Unit Labor Costs » (RULC) sont en hausse depuis 2004, surtout depuis 2010 (fig. 14). Les RULC expriment la part de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire attribuée au facteur « travail ». Si la part du facteur « travail » augmente dans la valeur ajoutée, il y a, ceteris paribus, un effet

négatif sur la rentabilité. Par conséquent, il est clair que les gains de productivité (valeur ajoutée) sont convertis en paiement de coûts salariaux de plus en plus élevés. L'augmentation des coûts salariaux horaires jusqu'à 2014 est donc clairement un facteur explicatif important de la baisse de rentabilité structurelle.



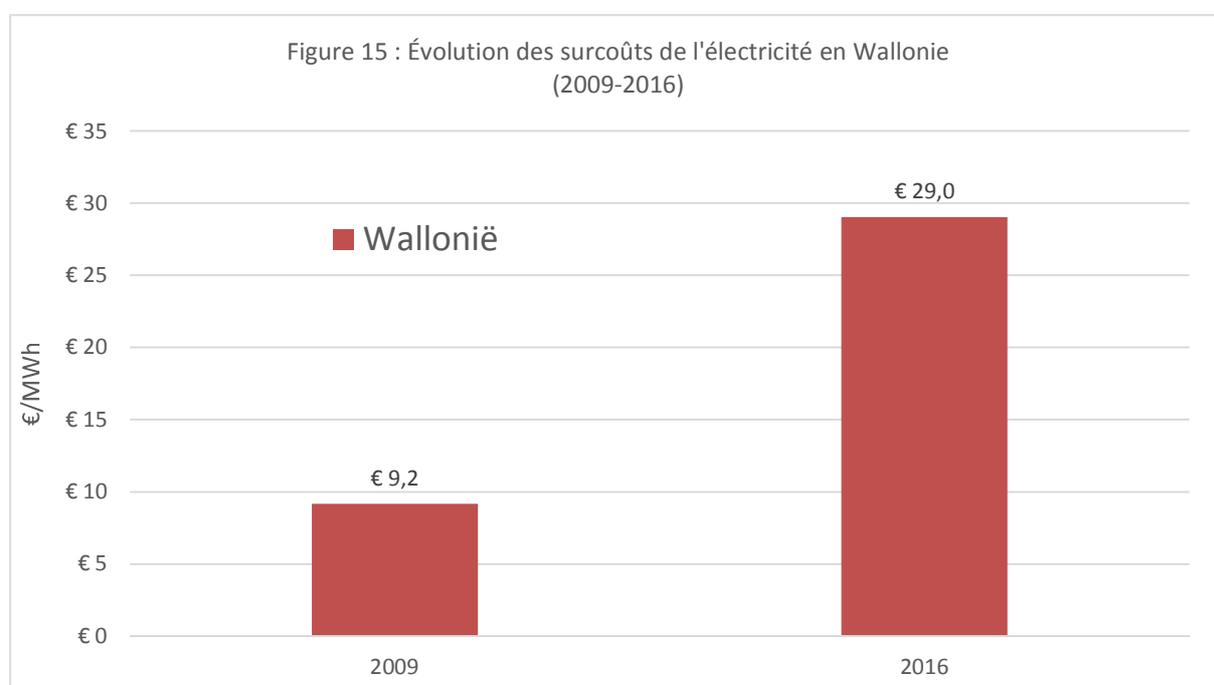
Source : BNB (Comptes Nationaux, SEC2010)

La compétitivité de l'industrie wallonne est donc soumise à une forte pression. Trois raisons supplémentaires confirment le fait qu'il n'est pas correct de minimiser le handicap salarial. (1) Une augmentation (réelle) de la productivité n'est pas garantie à l'avenir. (2) Une augmentation de la productivité réelle risque d'être accompagnée par un coût social élevé (substitution capital-travail). (3) La concurrence des pays de l'Europe de l'Est est féroce. Le coût horaire total d'un travailleur dans l'industrie alimentaire polonaise représente moins de 5 euros par heure. Ceci n'est pas suffisamment pris en compte dans le débat actuel.

5.3 Compétitivité : coûts de l'énergie

Une entreprise alimentaire moyenne belge avec une consommation annuelle de 10.000 MWh d'électricité a vu les surcoûts (les coûts découlant de la politique et dont le financement est assuré par les consommateurs d'électricité)¹ sur sa facture d'électricité augmenter de plus de 200% sur une période de 8 ans (Figure 15). Cette augmentation s'applique aux entreprises qui participent à un accord de branche. Ces entreprises reçoivent certaines compensations financières en échange d'efforts considérables dans le domaine de l'énergie. Sans ces compensations, l'augmentation des surcoûts serait encore plus importante.

Suite aux surcoûts, les coûts énergétiques des entreprises sont plus élevés qu'en France et aux Pays-bas. A l'avenir, les surcoûts menacent d'augmenter. Ce sont surtout les PME intensives en énergie, dont beaucoup sont actives dans l'industrie alimentaire, qui risquent d'en devenir les victimes.



Source : Calculs FEVIA Wallonie

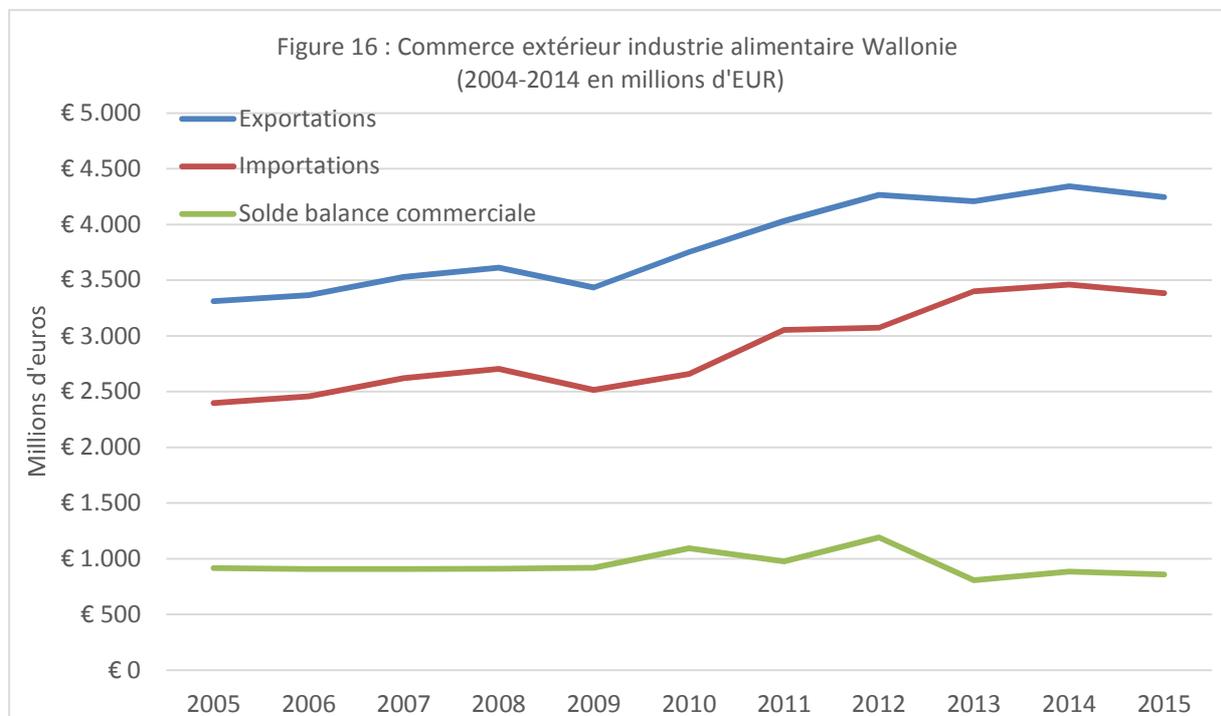
¹ Cotisation fédérale, Taxe-Elia, off-shore,...

6. Exportations et commerce extérieur

Les exportations de l'industrie alimentaire a diminué de 2,3% par rapport à 2014. La balance commerciale s'est soldée en 2014 par un excédent de 861 millions d'euros.

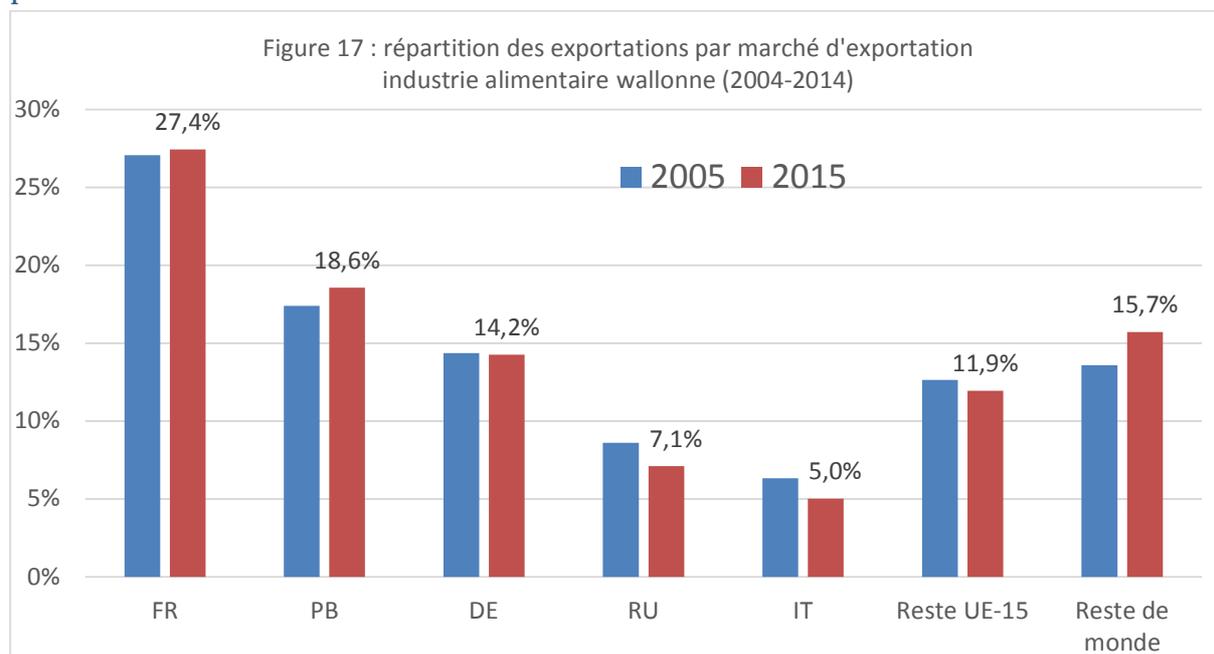
En 2009 il y a eu une diminution des exportations de 4,9%. Par rapport à la contraction des exportations totales de biens en 2009 (-16,4%), l'industrie alimentaire a pu limiter l'impact de la crise économique. Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont fortement augmenté après la crise de 2009. Entre 2009 et 2012, la valeur totale des exportations a augmenté de 24,2% et atteignent près de 4,2 milliards d'euro. Depuis 2012 les exportations de l'industrie alimentaire restent plus ou moins stable.

Sur la période 2005-2015, les importations ont augmenté à peu près proportionnellement aux exportations, maintenant une balance commerciale positive pour l'industrie alimentaire. De cette façon, l'industrie alimentaire contribue de manière significative à la balance commerciale wallonne.



Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

6.1 Répartition des exportations par marché d'exportations et par groupe de produits

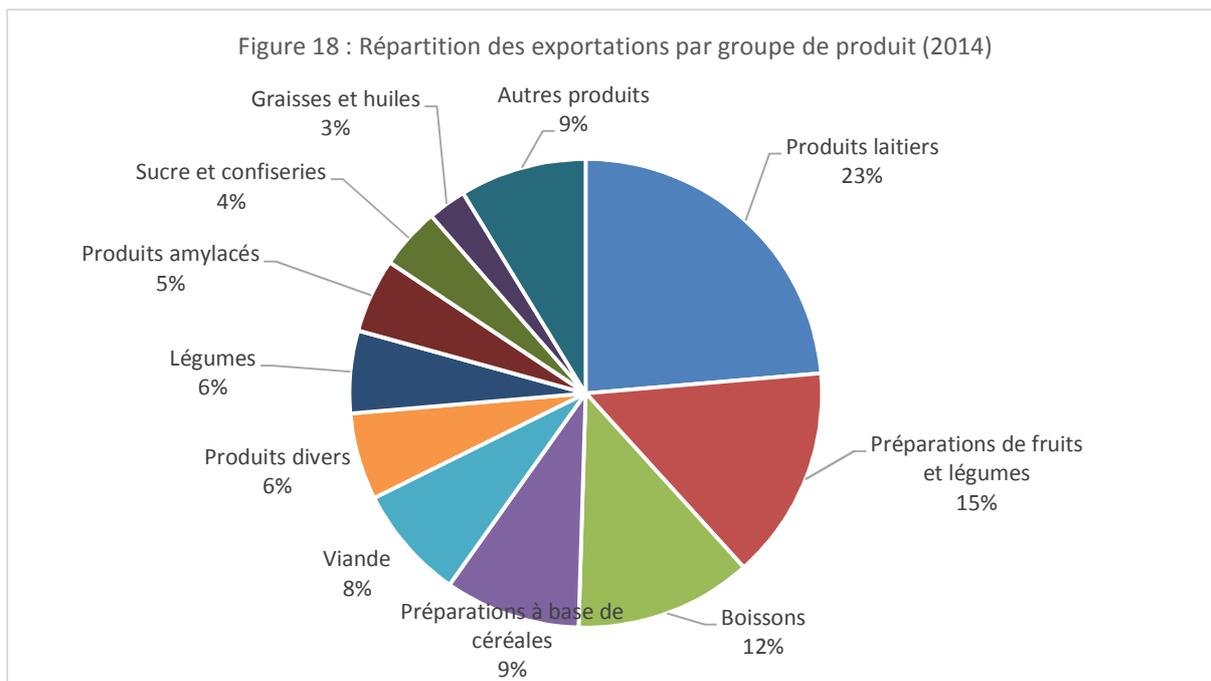


Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs avec 60,2% de l'ensemble de nos exportations (fig. 17). Néanmoins, la part de l'Europe de l'Est et les marchés en dehors de l'Europe ont augmenté depuis 2005. En 2015, 15,7% des exportations de l'industrie alimentaire wallonne étaient orientées vers les pays hors de l'UE-15. En 2005 seulement 13,6% des exportations étaient orientées vers les pays hors de l'UE-15.

Par rapport à 2014, les pays lointains vers lesquels on a enregistré une forte augmentation des exportations sont les États-Unis (+17,1%, principalement des boissons), la Chine (+27,4%, principalement des préparations de fruits et légumes) et le Japon (+4,3%, principalement des préparations de fruits et légumes). Cette croissance, due au potentiel que représentent ces marchés, est prometteuse pour les exportations wallonnes.

Pour le moment, la concentration des exportations vers les pays voisins comporte certains risques. En 2015, les exportations vers l'Allemagne et la Royaume-Uni ont baissé. Point positif : à long-terme les exportations de l'industrie alimentaire se sont clairement diversifiées (comme expliqué dans le paragraphe précédent). Pour l'industrie alimentaire wallonne il est crucial de poursuivre cette diversification. Le marché d'Europe occidentale pour les produits alimentaires a un potentiel de croissance limité. Si l'industrie alimentaire wallonne veut encore grandir, il est crucial de percer sur les marchés d'exportation plus lointains.



Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

En ce qui concerne la répartition des exportations par sous-secteurs, on constate une répartition équilibrée entre les catégories de produits, avec toutefois une part plus importante du secteur laitier (figure 18). Cette diversification des exportations est un atout pour l'industrie alimentaire wallonne : une baisse d'exportation dans une catégorie peut ainsi être compensée par une hausse dans une autre catégorie.

La baisse des exportations de 2,3% est expliquée par la baisse des exportations des produits de première transformation et plus particulièrement les produits laitiers². Un « effet prix » explique pour une grande part la baisse des exportations en 2015. Par exemple, en valeur, les exportations du lait et du poudre de lait ont baissé de 23,2%, par contre, en volume les exportations ont baissé seulement de 2,2%.

« Les produits phares belges » tels que la bière et le chocolat peuvent jouer un rôle important dans « l'ouverture des portes » pour les autres produits alimentaires. Afin de consolider et de renforcer sa croissance, l'industrie alimentaire belge a besoin d'une meilleure visibilité et d'une image forte, particulièrement dans les pays d'exportation plus lointaine. C'est pourquoi FEVIA a mis au point un concept d'image de marque cohérent qui veut promouvoir l'industrie alimentaire belge comme LA référence dans le monde entier pour sa qualité: **"Food.be – Small country. Greatfood."**

² Export (en valeur) des produits laitiers (-22,7%), la viande (-0,6%) et les produits amylacés (-2,3%).

Liste d'abréviations

BNB-ICN : Banque Nationale de Belgique – Institut des Comptes Nationaux

CCE : Conseil Central de l'Economie

DGSIE : Direction générale Statistique et Information économique

FEVIA : Fédération de l'industrie alimentaire

NACE 2008 : Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne

NC : Nomenclature Combinée

ONSS : Office National de Sécurité Social

PME : Petites et Moyennes Entreprises

SEC : Système européen des comptes nationaux et régionaux

STBS : short-term business statistics

T.V.A. : Taxe sur la Valeur Ajoutée

WSE : Steunpunt Werk en Sociale Economie